

Mise en œuvre du Fonds Municipal de Compétence Générale (FMCG) et renforcement du rôle de la FNCT dans l'appui aux communes pour l'amélioration des services de base

Thématique principale: Développement régional et local



Informations générales

Budget global	€10,059,262
Budget européen	€6,500,000
Date de début	01/06/2022
Date de fin	31/05/2027
Statut	En cours

Organisations partenaires

Chef de file

- FNCT - Fédération Nationale des Communes Tunisiennes

Co-financeur

- FNCT - Fédération Nationale des Communes Tunisiennes
Budget: €3,559,262.0

Labels:

Informations

Actualités du projet :

12/07/2024 : La Fédération Nationale des Communes Tunisienne (FNCT) reçoit une délégation à l'ambassade de Suisse en Tunisie

M. Fathi Mejri, président de la Fédération Nationale des Communes Tunisienne (FNCT), a reçu aujourd'hui, vendredi 12 juillet 2024, au siège de la Fédération, une délégation de l'Ambassade de Suisse en Tunisie, représentée par M. Fabrizio Buratti, Directeur de la Coopération à l'Ambassade. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi du projet d'appui aux communes mis en œuvre par la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes et financé par l'Union européenne et l'Ambassade de Suisse en Tunisie à travers Fonds Municipal de Compétence Générale (FMCG), qui vise à financer des interventions inscrites dans les programmes de développement local de 17 communes tunisiennes.

Présentation du projet :

Améliorer les conditions de vie des populations dans les communes tunisiennes en leur permettant d'accéder à des services municipaux de qualité. Ceci passe par l'accompagnement de la transition des communes tunisiennes de la prestation de quelques services urbains de base au rôle d'acteur du développement local assigné par la Constitution et le Code des Collectivités Locales.

Objectifs du projet :

Accompagner la transition des municipalités tunisiennes en tant qu'acteurs du développement local.

Les communes sélectionnées disposent de financements appropriés sous leur maîtrise d'ouvrage, afin de promouvoir le développement local inclusif dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux.

Les capacités des communes à fournir des services de base de meilleure qualité sont renforcées.

Les capacités des acteurs du développement local sont renforcées.